

17-L'UCPA :

Le centre de plongée de nos jours

Autour de Niolon, différents sites de plongée attendent les passionnés, chacun avec une faune et une flore, très variées : le Jonquier, la grotte du Chinois et son tunnel de 20 m, le tombant de Niolon. 500 m au large, l'épave d'une marie-salope repose à 35 m de fond.

Un parc marin a vu le jour et, depuis les années 90, de nombreux récifs artificiels ont été installés. Les fonds marins sont composés de sable, d'algues et de corail rouge où vivent langoustes, galathées, poulpes, congres, nudibranches et toutes sortes de poissons.

L'immersion des plongeurs peut se faire au départ du centre, mais le plus souvent plus loin grâce aux nombreux bateaux du centre.

Sur la côte bleue, la Calanque de Niolon bénéficie d'une implantation privilégiée, à l'abri du mistral. Le centre est situé dans la calanque, au bord de l'eau, au cœur du Parc marin de la côte Bleue, qui poursuit des objectifs d'étude, de sensibilisation du public, de protection du milieu marin, de gestion des ressources de pêche...

Le centre UCPA de Niolon dispose d'une capacité de 160 vacanciers. Les hébergements sont organisés en chambre de 3 personnes ou 4 personnes : chambres équipées de salle de bains (toilettes à proximité) ou 6 personnes : bunkers réaménagés, équipés de salles de bain et toilettes, bien connus des groupes pour leurs terrasses. Le petit « village UCPA » est équipé d'un bar et d'une salle de restauration avec terrasse ouverte sur la calanque.

Plus de renseignements sur le centre de Niolon : <https://www.ucpa.com/destination/village-sportif/niolon>



Photo aérienne : <https://marcaerophoto.com/phototheque-marseille/>

Quelques dates :

1942 : sous Jean BOROTRA, commissaire aux sports du gouvernement de Vichy, se constituent quatre centres de formation nautiques (mais pas à Niolon)

1947 : l'Union nautique française (UNF), ancêtre de l'UCPA, est créée. Elle sera gérée par des mouvements de jeunesse et subventionnée par le ministère. Son but est de favoriser l'initiation des jeunes aux sports nautiques. Elle anime cinq centres : Niolon, Annecy et Thonon (Haute-Savoie), Créteil (Val-de-Marne) et Bénodet (Finistère). Mais les difficultés matérielles et techniques auxquelles elle se heurtera tout au long des années qui suivront et sans doute le peu d'intérêt que portent à la voile les associations qui la gèrent, feront que son action sera en définitive sans grande portée réelle. Il convient toutefois de mettre à l'actif de l'UNF l'organisation des premiers stages de moniteurs et d'aides moniteurs de voile, ainsi que la création de premières certifications : cinq niveaux de « capacité nautique » en voile ou canoë-kayak.

A Niolon, le terrain est loué à la Marine nationale. Le directeur de l'UNF est monsieur Lénac, jusqu'à sa retraite en 1966.



Le port en 1959 (photo J-Claude Kandel, UCPA)

1964 : Mr Lénac abandonne progressivement la voile et le kayak, trop difficile à cause du mistral, et crée une petite section de plongée.

1965 : arrivée de Francis Imbert en tant que moniteur de plongée. L'hélicoptère (hélicoptère) existait déjà ainsi que le bâtiment en bois servant de salle de réception et de danse, en hauteur au-dessus du quai.

1966 : Mr Lénac prend sa retraite et Francis Imbert, qui se marie avec Danielle la même année, reprend la direction du Centre.

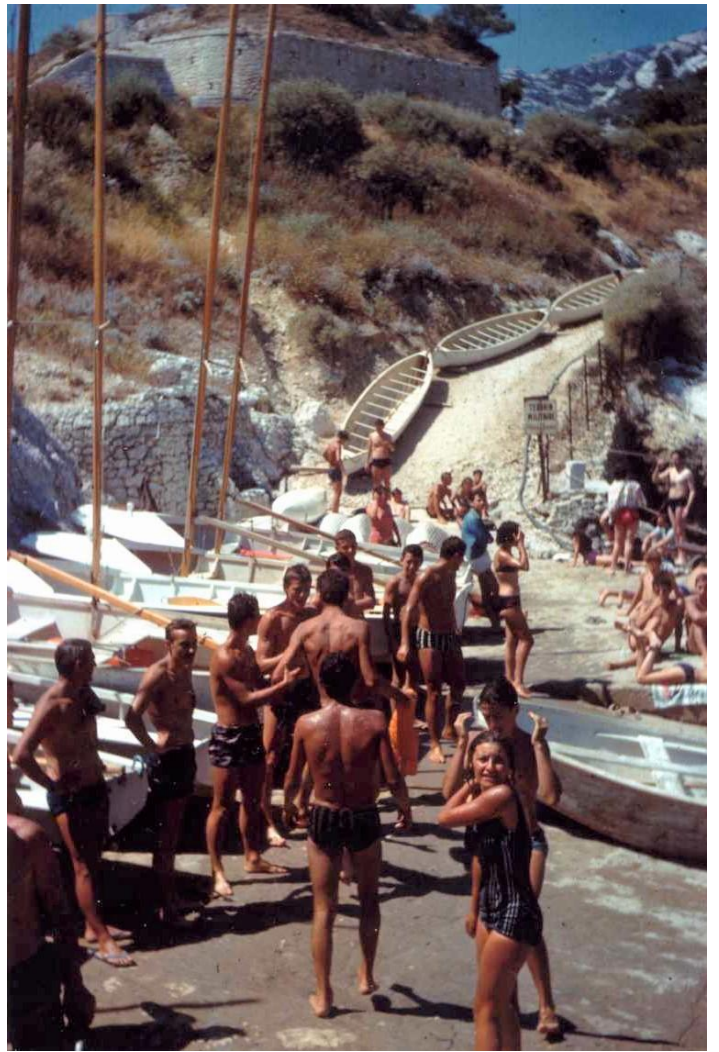
1967 : le centre UNF, après négociations, devient Centre de plongée UCPA (l'UCPA, Union nationale des centres sportifs de plein air, avait été créée en France en 1965). A cette époque il ne pouvait accueillir que 90 stagiaires. Quatre grandes chambrées de 8 à 10 personnes dans le fort (aujourd'hui bureaux annexes), trois blockhaus aménagés pour 6 personnes et 8 à 10 bungalows en plastique, en partie pour le personnel.



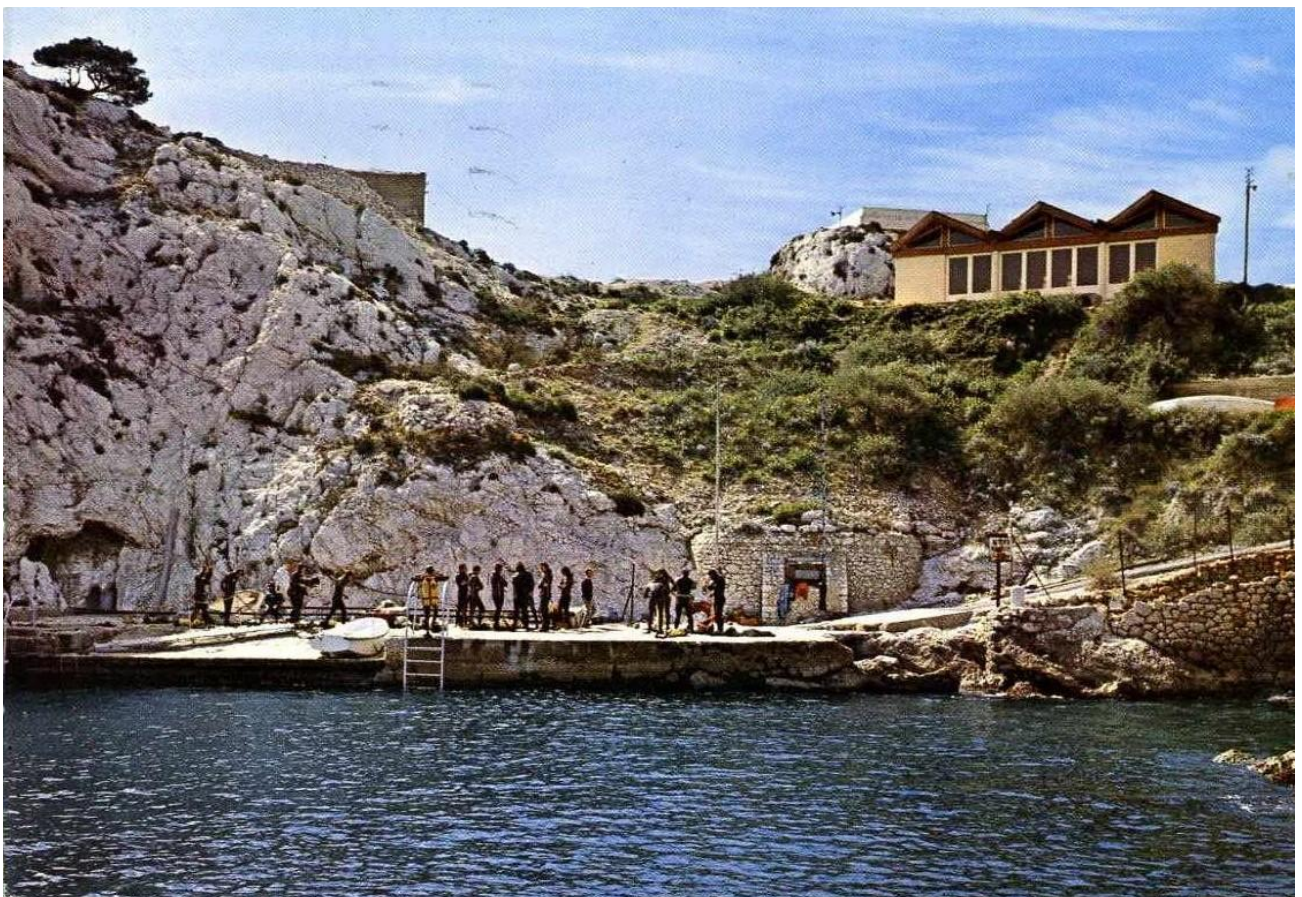
UCPA, années 1960



UCPA, années 1960



Quai de l'UCPA dans les années 1960



UCPA vers 1972

1972 ? : remplacement du bâtiment de réception en bois par un bâtiment préfabriqué.

1974-1975 : gros travaux réalisés : construction d'un bâtiment de plongée en dur au-dessus du quai, d'un bâtiment bar/restaurant et d'une quarantaine de bungalows en dur pour 4 personnes (en remplacement de ceux en plastique) et réaménagement des anciens blockhaus avec des sanitaires. La capacité est portée à 160 stagiaires.

1992 : autre tranche de travaux pour arriver à 63 bungalows (d'après Ruddy Jean). Danielle Imbert ne s'en souvient pas : peut-être un projet réalisé après son départ, en 1994 ?

1993 : le directeur Francis Imbert prend sa retraite. Il est remplacé par Alain Neri jusqu'à fin 2001.

2001 : en fin d'année, Ruddy Jean prend la direction du Centre UCPA.

2007 : les fortifications de Niolon, qui appartenaient à la Marine nationale, sont rachetées par le Conservatoire du Littoral de la Côte Bleue qui devient ainsi propriétaire des terrains et locaux occupés par l'UCPA.

2010 : mise-en-place d'un programme de plongée en juillet pour les jeunes à partir de 11 ans.

2013 : inauguration du nouvel espace de plongée le vendredi 14 juin.

2020 : Ruddy Jean prend sa retraite. Le nouveau directeur est Christophe Benoît, qui était déjà présent comme directeur technique depuis 2003.

2025 : Christophe Benoît s'en va rejoindre d'autres horizons. Le nouveau directeur du centre est Thierry Sturzer. Des travaux de réfection sont faits dans de nombreux bungalows.



Fort bas de Niolon, entrée de l'UCPA (photo DF, 09-11-2025)

Quelques vidéos parmi tant d'autres : (classées par ancienneté, et étoilées selon l'intérêt)

- Niolon, moins soixante (Progetti, Les coulisses de l'exploit, 1964, 10'23'', 5*) :

<https://www.youtube.com/watch?v=AoOOoylrIgs>

- Rencontre avec une murène (Turvet, 2008, 1'14'', 3*) :

<https://www.youtube.com/watch?v=HpCIRc2fIMc>

- Plongée à Niolon (Djobi Djoba, 2013, 12'46'', 4*) :

<https://www.youtube.com/watch?v=eWBZCKRwnqo>

- La plongée en grand, nouveaux aménagements (Donator69, 2015, 8'51'', 4*) :

<https://www.youtube.com/watch?v=7DvQ9wpANyA>

- Stage UCPA Niolon 2015 (Auvergne, 2015, 5'31'', 4*) :

<https://www.youtube.com/watch?v=WnCyPlmuoM0>

- Vue aérienne du centre UCPA (Darckos960, 2017, 1'50'', 5*) :

<https://www.youtube.com/watch?v=idEiKAwJ7IQ>

- Plongée, ambiance adolescente (Océane, 2018, 4'47'', 3*) :

<https://www.youtube.com/watch?v=Ua41FD5DIA0>

- Plongée en 4K (Tapio Berthelot, 2018, 6'22'', 4*) :

<https://www.youtube.com/watch?v=IftOSaWuJzU>

- Premières bulles (Le Talec, 2023, 6'22'', 4*) :

https://www.youtube.com/watch?v=g_irVnGmSMQ

- Plongées août 2024 (Cédric, 2024, 5'31'', 4*) :

<https://www.youtube.com/watch?v=y-RI3dqavWU>



Plongeurs de l'UCPA en 1975

Au fait, savez-vous pourquoi les plongeurs avec bouteille plongent du bateau en basculant en arrière ? Réfléchissez !

→ Tout simplement parce que s'ils basculaient en avant, eh bien, les plongeurs, ils tomberaient dans le bateau...





Jeannot Martin et un acolyte, vers 1970



Entrée du port, vers 1920

→ Edmond Bonnet, 2020 :

A l'UCPA, que nous appelions le fort, il y avait un canon sur le blockhaus et des rails qui partaient du quai jusqu'aux bâtiments. Avant la plongée, ils faisaient de la voile et le responsable était Monsieur Lénac.



Sur le quai de l'UCPA, années 1980 (photo Jean-Marc Gouverne)



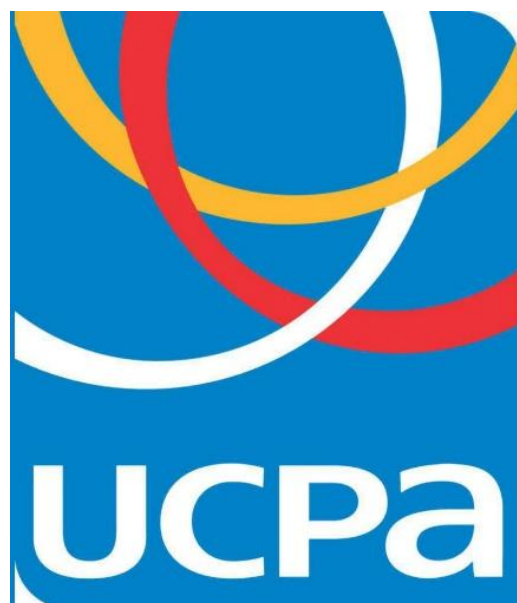
Guyomard et Jules sur le toit-terrasse du fort, années 1980 (photo Jean-Marc Gouverne)



Une des casemates M272 de la batterie allemande de Niolon transformée en chambres de l'UCPA



Sur le quai de l'UCPA, Marie-Françoise à l'échelle en bleu clair (photo Jean-Marc Gouverne)



UCPA, nouveau logo